

Pêche sportive au Québec

Périodes, limites et exceptions

(Du 1er avril 2021 au 31 mars 2022)

• Vous devez également consulter la section « Actualités » pour vérifier si des modifications réglementaires apportées en cours de saison touchent votre plan d'eau.

• IMPORTANT: les limites de prises et les périodes qui s'appliquent dans les territoires fauniques structurés peuvent différer de celles mentionnées ici. Dans ces cas, vous serez informés sur place.

Périodes, limites et exceptions de la zone

Zone 15

Période	Espèce	Limite de prise	Note	Engin de pêche
1er avril 2021 au 31 mars 2022	Bar Rayé	Pêche interdite		
23 avril 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Truite Arc-En-Ciel	10 en tout		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
23 avril 2021 au 30 novembre 2021	Éperlan Arc-en-ciel	120		
	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		
21 mai 2021 au 30 novembre 2021	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2021 au 31 octobre 2021	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	
18 juin 2021 au 30 novembre 2021	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2	Pêche à la ligne seulement	
25 juin 2021 au 12 septembre 2021	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

Plans d'eau – Exceptions réglementaires

Lac Devenyns (47°05'30" N., 73°50'14" O.)

Mêmes que la zone	Doré Jaune et Doré Noir	Même que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Touladi, Moulac et Lacmou	Même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	Même que la zone		

Lac Flavien (46°05'08" N., 70°10'44" O.)

23 avril 2021 au 17 octobre 2021	Doré Jaune et Doré Noir	mêmes que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	mêmes que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	mêmes que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Ouananiche	mêmes que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Saumon atlantique	mêmes que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	mêmes que la zone	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Hénault - (46°25'30" N., 73°25'34" O.)

Mêmes que la zone	Achigans	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Brochets et Dorés	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Esturgeons	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement

23 avril 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	même que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		
5 mars 2022 au 6 mars 2022	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier) et Truites (brune, fardée et arc-en-ciel)	même que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		

Lac Mondonac (47°24'17" N., 73°58'04" O.)

Mêmes que la zone	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Touladi, Moulac et Lacmou	0 gardé	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Morialice (47°14'03" N., 74°16'57" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone		
1er avril 2021 au 31 mars 2022	Touladi, Moulac et Lacmou	Pêche interdite		

Lac Quesnel - (46°23'11" N., 73°30'54" O.)

24 avril 2021 au 12 septembre 2021	Toutes les espèces	mêmes que la zone		Pêche à la ligne seulement
5 mars 2022 au 5 mars 2022	Toutes les espèces	mêmes que la zone		Pêche à la ligne seulement

Lac Sainte-Rose - (46°27'04" N., 73°27'57" O.)

Mêmes que la zone	Autres espèces	même que la zone		
23 avril 2021 au 12 septembre 2021	Ombles de Fontaine	mêmes que la zone		Pêche à la ligne seulement
5 février 2022 au 6 février 2022	Ombles de Fontaine	mêmes que la zone		Pêche à la ligne seulement
5 mars 2022 au 6 mars 2022	Ombles de Fontaine	mêmes que la zone		Pêche à la ligne seulement

Lac Saint-Louis - (46°33'29" N., 73°48'03" O., Saint-Zénon)

Mêmes que la zone	Achigans	même que la zone		
	Brochets	même que la zone		

Mêmes que la zone	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Esturgeons	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	même que la zone		
	Ouananiche	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	même que la zone	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	même que la zone		
	Autres espèces	mêmes que la zone		
15 janvier 2022 au 31 mars 2022	Achigans	même que la zone		
	Brochets	même que la zone		
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	même que la zone		
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	même que la zone		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

Lac Sans nom (à l'Ours) - (47°13'07" N., 74°14'30" O.)

23 avril 2021 au 12 septembre 2021	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Esturgeons	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement

23 avril 2021 au 12 septembre 2021	Saumon atlantique	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Touladi, Moulac et Lacmou	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		
20 décembre 2021 au 31 mars 2022	Doré Jaune et Doré Noir	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Esturgeons	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Ouananiche	même que la zone		Pêche à la ligne seulement
	Saumon atlantique	même que la zone	Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	Pêche à la ligne seulement
	Autres espèces	même que la zone		

Parc National du Mont-Tremblant

1er avril 2021 au 31 mars 2022	Toutes les espèces	Pêche interdite	À l'exception des plans d'eau affichés sur un avis au poste d'accueil.	
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--

Réserve Faunique Rouge-Matawin

14 mai 2021 au 12 septembre 2021	Achigans	6 en tout		
	Brochets	4 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	3 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Perchaude	50		

14 mai 2021 au 12 septembre 2021	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		

Réservoir Taureau (46°46' N., 73°50' O.)

1er avril 2021 au 31 mars 2022	Doré Jaune et Doré Noir	Pêche interdite		
23 avril 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Truite Arc-En-Ciel	10 en tout		
	Truite Fardée et Truite Brune	5 en tout		
23 avril 2021 au 30 novembre 2021	Autres espèces	même que la zone		
21 mai 2021 au 30 novembre 2021	Brochets	6 en tout		
15 juin 2021 au 31 octobre 2021	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	
18 juin 2021 au 30 novembre 2021	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
25 juin 2021 au 12 septembre 2021	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	

Rivière du Diable - entre l'embouchure de la rivière Le Boulé (46°11'06" N., 74°31'09" O.) et le ruisseau de l'Avalanche situé au point (46°11'35" N., 74°34'11" O.)

Mêmes que la zone	Toutes les espèces	mêmes que la zone		Pêche à la mouche seulement
-------------------	--------------------	-------------------	--	-----------------------------

Rivière Manouane - La partie comprise entre le barrage Kempt (47°32'13" N., 74°11'06" O.) et le lac Manouane (47°32'32" N., 74°10'39" O.)

1er juin 2021 au 30 novembre 2021	Toutes les espèces	mêmes que la zone		
-----------------------------------	--------------------	-------------------	--	--

Rivière Némiscachingue - entre la limite de la zone 14 et le lac Némiscachingue.

1er avril 2021 au 31 mars 2022	Toutes les espèces	Pêche interdite		
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--

Ruisseau Castelneau - entre le pont du poste d'accueil de la zec Maison-de-Pierre (46°43'15" N., 74°58'39" O.) jusqu'à l'émissaire du lac de la Dame (46°43'18" N., 74°57'39" O.).

1er avril 2021 au 31 mars 2022	Toutes les espèces	Pêche interdite		
--------------------------------	--------------------	-----------------	--	--

Zec Boullé

23 avril 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
21 mai 2021 au 31 octobre 2021	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
18 juin 2021 au 12 septembre 2021	Achigans	6 en tout		
	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Collin

23 avril 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
21 mai 2021 au 31 octobre 2021	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
18 juin 2021 au 31	Achigans	6 en tout		

18 juin 2021 au 31 octobre 2021	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	
---------------------------------	------------	-----------	----------------------------	--

Zec de la Maison-de-Pierre

8 mai 2021 au 12 septembre 2021	Achigans	6 en tout		
	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2	Pêche à la ligne seulement	
	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	7 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
	Autres espèces	même que la zone		
12 juin 2021 au 12 septembre 2021	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	3 en tout	Les samedis, dimanches et lundis seulement.	

Zec des Nymphes

23 avril 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
21 mai 2021 au 12 septembre 2021	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement Une limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	mêmes que la zone		

18 juin 2021 au 12 septembre 2021	Achigans	6 en tout		
	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Lavigne

23 avril 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
21 mai 2021 au 12 septembre 2021	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Saumon atlantique	même que la zone	Pêche à la ligne seulement	
	Autres espèces	même que la zone		
18 juin 2021 au 12 septembre 2021	Achigans	6 en tout		
	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Lesueur

7 mai 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
7 mai 2021 au 31 octobre 2021	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
21 mai 2021 au 31	Brochets	6 en tout		

21 mai 2021 au 31 octobre 2021	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
15 juin 2021 au 31 octobre 2021	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	
18 juin 2021 au 31 octobre 2021	Achigans	6 en tout		

Zec Mazana

7 mai 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
21 mai 2021 au 7 octobre 2021	Achigans	6 en tout		
	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	aucune limite		

Zec Mitchinamecus

7 mai 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	10 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
7 mai 2021 au 30 septembre 2021	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
21 mai 2021 au 30	Brochets	6 en tout		

21 mai 2021 au 30 septembre 2021	Doré Jaune et Doré Noir	6 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
15 juin 2021 au 30 septembre 2021	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	

Zec Normandie

7 mai 2021 au 12 septembre 2021	Ombles (omble de fontaine, omble chevalier)	8 en tout		
	Ouananiche	3	Pêche à la ligne seulement	
	Touladi, Moulac et Lacmou	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Truites (Truite brune, Truite fardée et Truite arc-en-ciel)	mêmes que la zone		
7 mai 2021 au 31 octobre 2021	Achigans	6 en tout		
	Maskinongé et Maskinongé Tigré	2 en tout	Pêche à la ligne seulement	
	Perchaude	50		
	Autres espèces	même que la zone		
21 mai 2021 au 31 octobre 2021	Brochets	6 en tout		
	Doré Jaune et Doré Noir	5 en tout	Pêche à la ligne seulementUne limite de longueur peut s'appliquer pour cette espèce. Vérifiez les limites permises dans cette zone.	
	Esturgeons	1 en tout	Pêche à la ligne seulement	